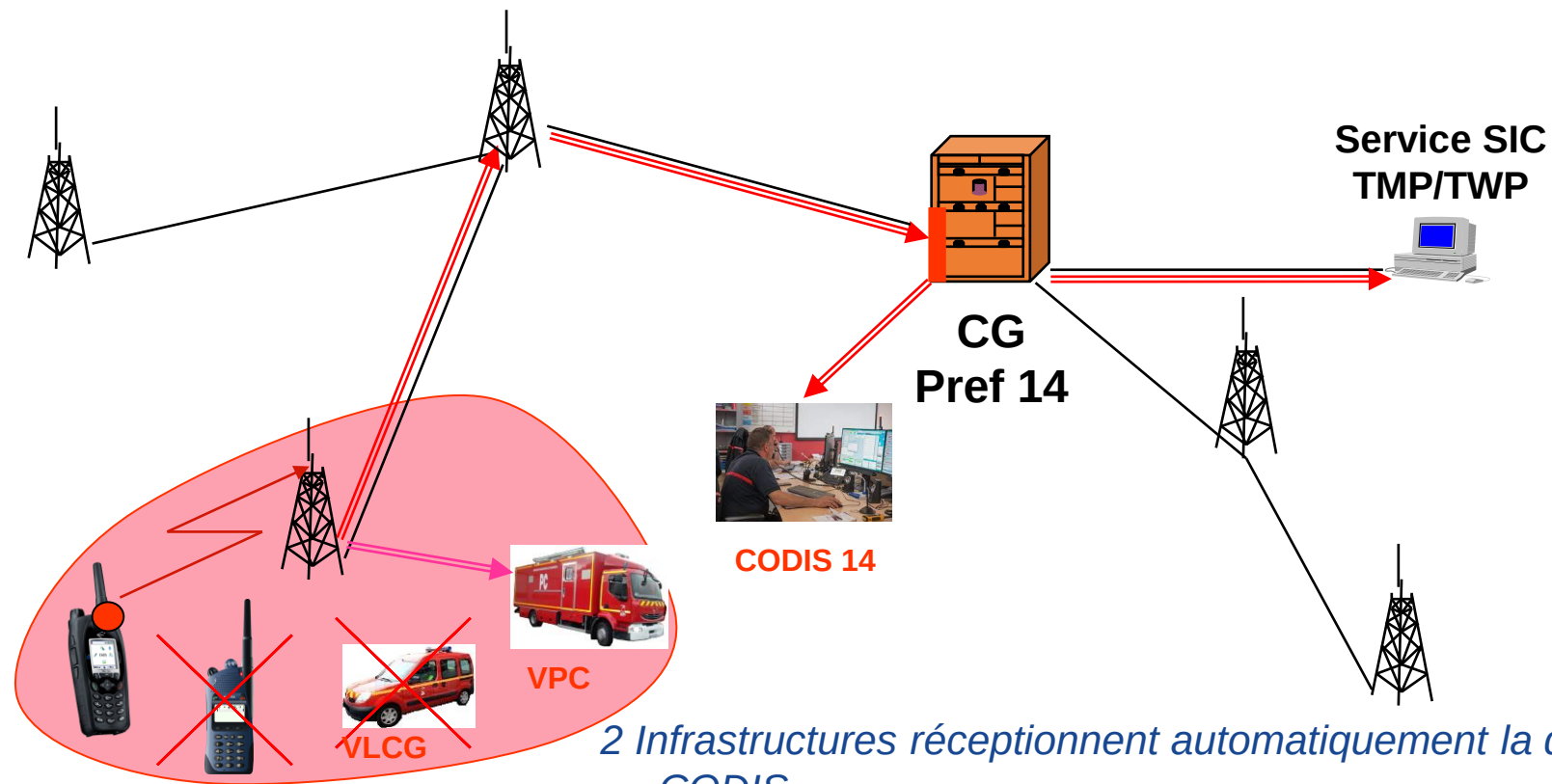


Memento paramétrage de la détresse SDIS 14



L'appel de détresse en mode relayé (TKG)

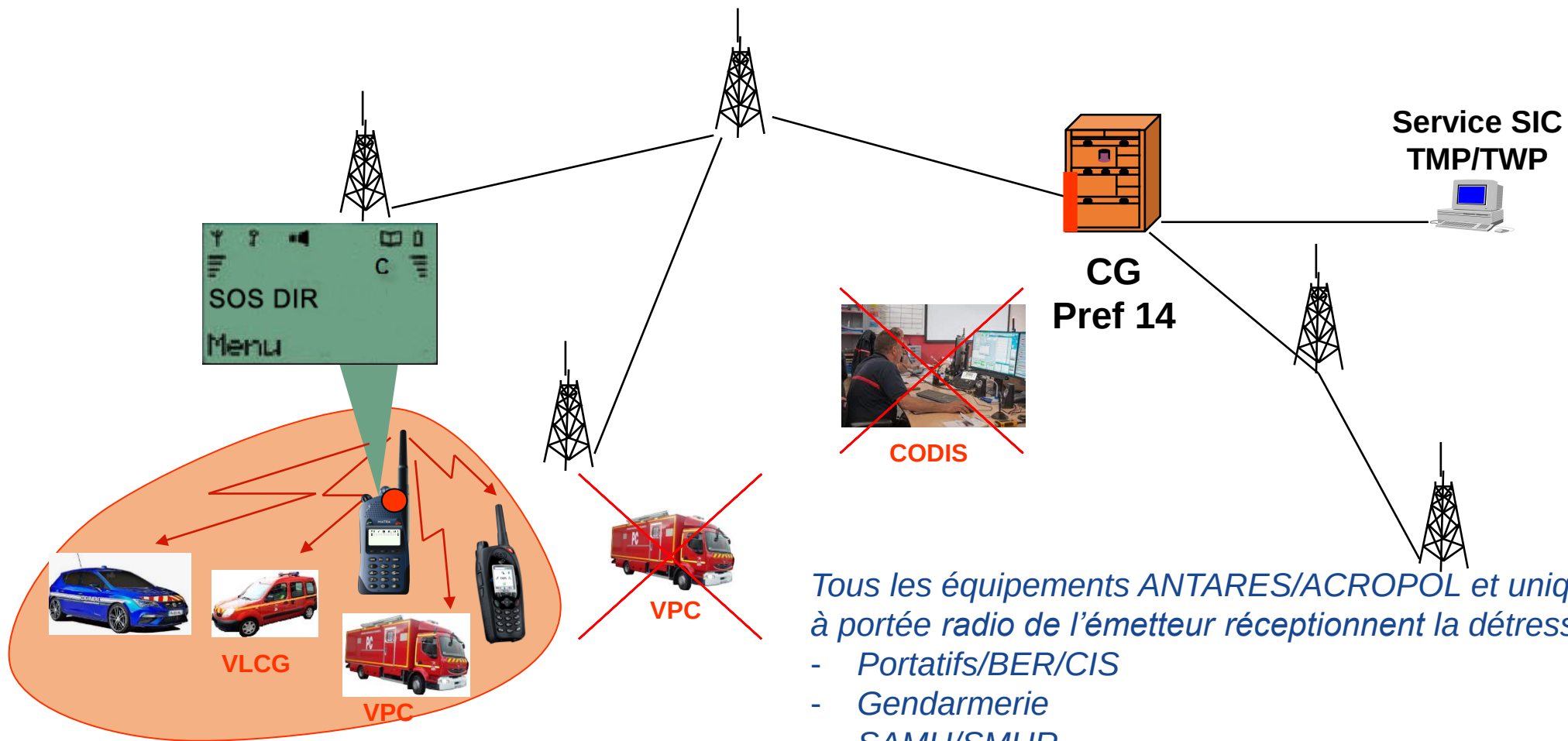


2 Infrastructures réceptionnent automatiquement la détresse:

- CODIS
- Véhicule PC si sous couverture du relais porteur de la détresse

Les récepteurs ANTARES/ACROPOL peuvent se connecter manuellement sur la détresse s'il sont sous couverture du relais porteur de la détresse (pas d'avertissement automatique)

L'appel de détresse en mode non relayé (DIR)



Tous les équipements ANTARES/ACROPOL et uniquement à portée radio de l'émetteur réceptionnent la détresse:

- Portatifs/BER/CIS
- Gendarmerie
- SAMU/SMUR

- Le 1^{er} équipement qui décroche la SOS détresse conserve la communication avec l'émetteur.
- Les autres récepteurs peuvent se reconnecter à la SOS détresse pour communiquer, s'il sont à portée radio de l'émetteur en DIR; ou du relais en mode relayé

